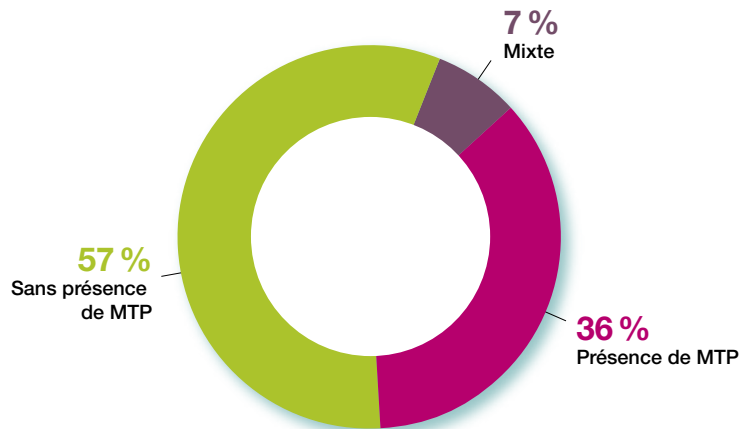




MESURES TECHNIQUES DE PROTECTION SUR LES PLATEFORMES LABELLISÉES



Construction d'une communauté de l'offre légale

Depuis le mois de juillet 2012, l'Hadopi a organisé 48 rendez-vous avec les représentants des services culturels en ligne, labellisés ou non, ainsi qu'avec la plupart des syndicats et organisations professionnelles représentant les filières de la création et de la diffusion. L'objectif de ces rencontres était de comprendre les difficultés inhérentes à leur environnement ou leur secteur culturel et d'identifier des problématiques pouvant faire l'objet d'un éventuel appui des pouvoirs publics.

Sur la base de ces échanges, l'institution a encouragé – à partir de novembre 2012 – la construction d'une communauté de l'offre légale.

Les relations avec les professionnels de l'offre légale

À la suite de ces rendez-vous, de nombreuses plateformes ont manifesté leur intérêt pour des actions coordonnées visant à améliorer la visibilité de leurs offres. La possibilité de mutualiser les moyens en matière d'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO) a notamment été évo-

quée ; l'opportunité d'engager un dialogue collectif avec Google ; des campagnes d'achat de mots clés sur les moteurs de recherche.

Au-delà des moteurs de recherche, la visibilité des offres disponibles au sein d'applications téléchargeables via des « stores » sur smartphones et tablettes suscite le même besoin d'une approche commune par les éditeurs d'applications.

Depuis novembre 2012, des petits-déjeuners thématiques sont organisés tous les deux mois environ. Ces rencontres ont permis à des entreprises évoluant au sein de secteurs culturels différents d'échanger sur des thématiques communes. Cinq rencontres se sont tenues dans les locaux de l'Hadopi depuis la fin de l'année 2012.

Afin de prolonger ces échanges, l'Hadopi a mis à disposition un réseau social dédié aux responsables des plateformes titulaires du label au mois de mars 2013. Le réseau « PUR PRO » facilite l'échange entre l'autorité et la plateforme concernée de documents relatifs au suivi administratif du label. Une newsletter mensuelle destinée aux responsables des services titulaires du label a également été réalisée.

À l'occasion de ces rencontres, l'Hadopi a constaté certaines difficultés en matière de

promotion des offres légales par les plateformes. Si les secteurs de la musique en ligne et de la VOD sont aujourd'hui dotés d'instances leur permettant de représenter les intérêts des plateformes de diffusion (ESML et SEVAD), les autres secteurs (jeu vidéo, logiciel, livre numérique, photo) sont essentiellement représentés par des syndicats d'éditeurs et de producteurs. Pour ces structures, la visibilité des offres et la sensibilisation à l'offre légale ne sont pas au cœur de leur activité qui se concentre sur la défense des intérêts de la filière auprès des pouvoirs publics et, le cas échéant, des ayants droit.

Dans ce contexte, aucune prise de parole collective n'est portée par les professionnels concernant la promotion de l'offre légale et les initiatives restent cloisonnées selon l'actualité des plateformes.

Dans leur majorité, celles-ci déplorent l'absence de structures leur permettant d'organiser ces échanges.

Les réponses aux problèmes identifiés relèvent souvent de projets de nature privée qui ne peuvent impliquer directement un acteur public. Or, les outils de l'Hadopi en matière d'encouragement au développement de l'offre légale sont limités par le cadre légal de ses missions.

Le site pur.fr évolue pour se rapprocher des usages

Conformément à l'article L. 331-23 du CPI, l'Hadopi a mis en place un site Internet qui référence les offres légales labellisées. Il s'agit de la plateforme Internet pur.fr. Conçu comme un outil permettant de guider les internautes vers les offres respectueuses des droits des créateurs, le site a fait l'objet d'une refonte ergonomique, graphique et éditoriale en novembre 2012.

Cette évolution a été l'occasion de repenser le parcours utilisateur afin de le simplifier. Cela se traduit par un nouveau design qui propose un moteur de recherche. Cette fonctionnalité permet à l'internaute de sélectionner un certain nombre de critères (filtres) afin d'accéder aux offres. Les filtres suivants sont disponibles : secteur culturel